

délirant ingénieux, qui a le plus grand droit à notre intérêt, d'autre part sa personnalité s'était réédifiée, et il s'était montré à la hauteur des devoirs de la vie, à part quelques troubles isolés.

Le Dr Weber, dans son expertise de 1899, parle de Schreber en ces termes :

« Ainsi le Président Schreber, en dehors des symptômes psychomoteurs dont le caractère morbide s'impose même à un observateur superficiel, ne semble actuellement présenter ni confusion, ni inhibition psychique, ni diminution notable de l'intelligence, — il est raisonnable, sa mémoire est excellente, il dispose d'un grand nombre de connaissances, non seulement en matière juridique, mais encore dans beaucoup d'autres domaines, et il est capable de les exposer dans un ordre parfait; il s'intéresse à la politique, à la science, à l'art, etc., et s'occupe continuellement de ces sujets...; et, en ce qui touche ces matières, un observateur non prévenu de l'état général du malade ne remarquerait rien de particulier. Cependant, le patient est rempli d'idées morbides, qui se sont constituées en un système complet, qui se sont plus ou moins fixées et ne semblent pas susceptibles d'être corrigées par une évaluation objective des circonstances réelles » (p. 386).

Le malade, dont l'état s'était ainsi modifié, se considérait lui-même comme capable de mener une vie indépendante; il entreprit les démarches nécessaires à la levée de son interdiction et propres à le faire sortir de la maison de santé. Le Dr Weber s'opposa à ces désirs et fit une expertise en sens contraire, mais cependant il ne peut s'empêcher, dans une expertise datée de 1900, d'apprécier le caractère et le comportement du patient de la façon suivante : « Le soussigné a eu amplement l'occasion de s'entretenir avec le Président Schreber des sujets les plus variés, pendant les neuf mois où celui-ci a pris quotidiennement ses repas à sa table familiale. Quel que fût le sujet abordé — bien entendu les idées délirantes mises à part, — qu'il fût question d'administration, de droit, de politique, d'art ou de littérature, de la vie mondaine, bref, sur tous les sujets, M. Schreber témoignait d'un vif intérêt, de connaissances approfondies, d'une bonne mémoire et d'un jugement sain, et, dans le domaine éthique, de conceptions auxquelles on ne pouvait qu'adhérer. De même, en causant avec les dames présentes, il se montrait aimable et gentil, et, lorsqu'il

faisait des plaisanteries, il restait toujours décent et plein de tact; jamais, au cours de ces anodines conversations de table, il n'aborda des sujets qui eussent mieux convenu à une consultation médicale. » (p. 397). De plus, une question d'affaires s'étant présentée, qui touchait aux intérêts de sa famille, il y intervint d'une façon compétente et efficace » (pp. 401 et 510).

Dans ses requêtes répétées, adressées au Tribunal, requêtes où Schreber luttait pour sa libération, il ne démentait nullement son délire et ne dissimulait nullement son intention de publier ses *Mémoires*. Il soulignait bien plutôt la valeur de ses idées pour la vie religieuse et leur irréductibilité de par la science actuelle; en même temps, il faisait appel à l'innocuité absolue (p. 430) de toutes les actions auxquelles il se savait contraint par ce qu'impliquait son délire. L'acuité intellectuelle et la sûreté logique de celui qui était cependant un paranoïaque avéré lui valurent le succès. En juillet 1902, l'interdiction de Schreber fut levée; l'année suivante parurent les *Mémoires d'un Névropathe*, il est vrai, censurés et mutilés de maints passages importants.

Le jugement qui rendit la liberté à Schreber contient le résumé de son système délirant dans le passage suivant : « Il se considérait comme appelé à faire le salut du monde et à lui rendre la félicité perdue. Mais il ne le pourrait qu'après avoir été transformé en femme » (p. 475).

Un exposé circonstancié du délire, sous sa forme définitive, est donné par le médecin de l'asile, le Dr Weber, dans son expertise de 1899 : « Le point culminant du système délirant du malade est de se croire appelé à faire le salut du monde et à rendre à l'humanité la félicité perdue. Il a été, prétend-il, voué à cette mission par une inspiration divine directe, ainsi qu'il est dit des prophètes; des nerfs, excités comme le furent les siens pendant longtemps, auraient en effet justement la faculté d'exercer sur Dieu une attraction, mais il s'agirait là de choses qui ne se laissent pas exprimer en langage humain, ou bien difficilement, parce qu'elles sont situées au delà de toute expérience humaine et n'auraient été révélées qu'à lui. L'essentiel de sa mission salvatrice consisterait en ceci qu'il lui faudrait d'abord être changé en femme. Non pas qu'il veuille être changé en femme, il s'agirait là bien plutôt d'une nécessité fondée sur l'ordre universel, à laquelle il ne peut tout simplement pas échapper, bien qu'il lui eût été personnelle- »